

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 458

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Nov. 2004

La connaissance des mots, la recherche du terme propre paraissent bien inutiles à l'homme pressé d'aujourd'hui. Les snobs délaissent le langage châtié pour n'employer qu'un nombre limité de mots en vogue et d'américanismes, sans se soucier de leur signification exacte. D'où une multiplication d'équivoques et de malentendus.

Fruste

Dans la relation d'une affaire criminelle, un hebdomadaire français décrit l'accusé comme un être «fruste».

«Fruste», au lieu de «*fruste*», est une erreur fréquente, due sans doute à la paronymie avec rustre et frustrer.

Fruste (de l'italien *frusto* «usé») qualifie un objet (médaille, monnaie, monument) dont l'usure a en partie effacé les figures et les caractères et dont le relief est grossier. «*Ce sont des médailles frustes et couvertes de rouille, dont la légende est effacée*» (Voltaire).

Par extention *fruste* s'applique à une personne mal dégrossie, qui manque d'éducation, de finesse. Se dit aussi d'un langage, d'un style sans élégance, de manières grossières. «*Le souvenir, même fruste et grossier, a son culte et son principe dans le cœur*» (Lamennais).

(Défense du français, n° 458, novembre 2004)

«Network / Networking»

«Le networking est essentiel pour bien gérer sa carrière» nous assure un quotidien genevois.

Le terme anglais *network* «réseau» désigne en informatique un ensemble de circuits reliant différentes stations terminales. Terme général désignant un ensemble de lignes de télécommunications.

Le dérivé *networking* sert à nommer une mise en réseau d'adresses, de contacts; un maillage de relations d'affaires.

Cet anglicisme ne figure dans aucun dictionnaire usuel récent. Recommandation officielle: *réseautage*.

(Défense du français, n° 458, novembre 2004)

Intention(n)alité

Extrait d'un quotidien romand: «A aucun moment il n'y a eu, de la part de Vichy, d'intentionnalité de tuer les malades mentaux...»

Signalé déjà par Littré *intentionnalité* (avec un seul *n*) n'est donc pas un néologisme. Il qualifie le caractère intentionnel d'une démarche, d'une action.

Réactualisé par Husserl (1931), ce mot est utilisé en philosophie pour désigner la particularité pour la conscience d'être toujours conscience de quelque chose, de toujours viser un objet auquel elle confère un sens. Ne doit pas être utilisé, comme dans l'exemple ci-dessus, dans le sens d'*intention*.

Les dictionnaires usuels orthographient *intentionnalité* alors que l'Académie estime préférable la graphie *intentionalité*.

(Défense du français, n° 458, novembre 2004)

«Overdrive»

Terme anglais signifiant «pousser trop fort ou trop loin; faire marcher trop vite».

Dans le langage de l'automobile qualifie un dispositif de surmultiplication des rapports d'une boîte de vitesses.

En français: boîte de vitesses automatique, transmission automatique, surmultipliée.

(Défense du français, n° 458, novembre 2004)

Occulter

Ce verbe, naguère réservé à des spécialités bien précises, connaît actuellement une vogue certaine auprès de «spécialistes» d'expressions recherchées à prétention savante.

Occulter signifie: a) en astronomie, cacher à la vue un rayon, une étoile; b) rendre peu visible une source lumineuse, canaliser en un faisceau étroit les rayons de cette source.

Au sens figuré *occulter* remplace, souvent abusivement, *masquer*, *cacher*, *dissimuler*; *rendre obscur*, *opaque*; *passer sous silence*.

(Défense du français, n° 458, novembre 2004)

Revisiter

Jusqu'à alors le verbe *revisiter* n'avait que le sens que lui attribuait Littré: visiter de nouveau. «*Du nid de la colombe à la niche du chien / Je revisitais tout et je n'oubliais rien*» (Lamartine).

Mais une acception nouvelle, venue tout droit de l'anglais, (*revisited* «revu»), jouit actuellement d'une grande faveur dans nos médias.

Au sens figuré *revisiter* signifie: donner un éclairage entièrement nouveau sur une question, un problème; considérer, interpréter autrement, d'une manière nouvelle un auteur, une œuvre: *revisiter* les classiques.

En français, nous avons déjà *revoir*, *repenser*, *reconsidérer*, *retravailler*, *redéfinir*, *retoucher*, *remanier*, *modifier*, *moderniser*, *transformer*, *rajeunir*, *rénover*, etc.

Plus chic, ce néologisme enrichit donc considérablement le domaine lexical français.

(Défense du français, n° 458, novembre 2004)